



Groupe LAURENT-PERRIER

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX Assemblée Générale Mixte du Mardi 20 Juillet 2021

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du Groupe Laurent-Perrier, qui s'est tenue le Mercredi 20 Juillet 2021, a approuvé sans modification les résolutions relatives aux politiques de rémunération des mandataires sociaux et des dirigeants mandataires sociaux telles que présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2020-2021, comme suit :

Résolutions	Résultats du vote AG 20/07/2021	Lien vers le Document d'Enregistrement Universel 2020-2021
<p>10^{ème} résolution Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Directoire.</p>	Approuvé à 95,55 %	Paragraphe 4.1.3.2 Pages 104 et s.
<p>11^{ème} résolution Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Directoire.</p>	Approuvé à 95,58 %	Paragraphe 4.1.3.2 Pages 99 et s.
<p>12^{ème} résolution Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil de Surveillance.</p>	Approuvé à 99,89 %	Paragraphe 4.1.3.2 Pages 107 et s.

32 AVENUE DE CHAMPAGNE – 51150 TOURS-SUR-MARNE – FRANCE
TEL : 33 (0) 3 26 58 91 22 – FAX : 33 (0) 3 26 58 77 29

LAURENT-PERRIER, S.A. A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 22 594 271,80 EUROS
R.C.S. REIMS B 335680096 - SIRET 335 680 096 00021 – APE 6420Z
CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER – CHAMPAGNE SALON – CHAMPAGNE DELAMOTTE – CHAMPAGNE DE CASTELLANE

<p>13^{ème} résolution Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Conseil de Surveillance.</p>	<p>Approuvé à 99,89 %</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 108 et s .</p>
<p>14^{ème} résolution Approbation des informations concernant l'ensemble des rémunérations de l'exercice écoulé.</p>	<p>Approuvé à 99,89%</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 99 et s.</p>
<p>15^{ème} résolution Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021 à Monsieur Stéphane Dalyac, Président du Directoire.</p>	<p>Approuvé à 98,34%</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 99 et s.</p>
<p>16^{ème} résolution Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021 à Madame Alexandra Pereyre, Membre du Directoire.</p>	<p>Approuvé à 99,77%</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 104 et s.</p>
<p>17^{ème} résolution Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021 à Madame Stéphanie Meneux, Membre du Directoire.</p>	<p>Approuvé à 99,77%</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 104 et s.</p>
<p>18^{ème} résolution Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021 à Monsieur Maurice de Kervénoael, Président du Conseil de Surveillance.</p>	<p>Approuvé à 99,89 %</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 107 et s.</p>
<p>19^{ème} résolution Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021 à Monsieur Patrick Thomas, Vice-Président du Conseil de Surveillance.</p>	<p>Approuvé à 99,98%</p>	<p>Paragraphe 4.1.3.2 Pages 108 et s.</p>

Tours-sur-Marne, le 20 Juillet 2021

Stéphane Dalyac - Président du Directoire